

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 15 (1879)

Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

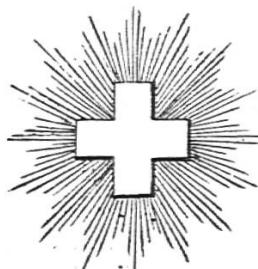
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 NOVEMBRE 1879.

XV^e Année.

N^o 22.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Expositions scolaires permanentes de Zurich et de Berne. — Les premiers pas, recueil de lectures graduées et illustrées. — Rapport de gestion de la direction de l'Education du canton de Berne pour l'année 1878-1879. — Correspondance. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique. — Nominations.

Expositions scolaires permanentes de Zurich et de Berne.

Nous recevons de Zurich et de Berne des communications relatives aux expositions scolaires permanentes de ces deux cités, dont nous continuons de voir à regret la compétition se prolonger au détriment de l'*unité* désirable¹.

L'*Exposition permanente de Zurich* s'est enrichie dans ces derniers mois : I. d'un grand nombre d'objets, cartes, reliefs, envoyés par les directions de l'Instruction publique et les fabricants qui ont contribué à l'*Exposition de St-Gall*; II. d'une représentation synoptique des travaux du jardin d'enfants de Zurich très

¹ Nous sommes confirmé dans notre opinion par la nouvelle que nous recevons en ce moment de nouvelles demandes de subsides adressées à l'autorité fédérale. Partagez les 3000 francs inscrits au budget fédéral, entre toutes les villes qui ont établi et établiront encore une exposition dite permanente ? et vous ne ferez que les gaspiller en pure perte. On pourrait faire quelque chose de beau et de grand. Saura-t-on le faire ?

propre à donner une idée exacte de ces réjouissants exercices ; III. d'un grand nombre de livres des librairies suisses et étrangères (Haller à Berne, Sauerländer à Aarau, Jent et Gassmann à Soleure).

La correspondance de l'*Exposition de Zurich*, feuille périodique qui sert de commentaire et d'organe à cette institution, continue dans son n° 5, ses très instructives et très intéressantes communications de lettres de Pestalozzi et de Fellenberg relatives à l'année 1805, c'est-à-dire au temps où Pestalozzi venait de rompre son alliance momentanée avec le fondateur des établissements d'Hallwyl, Fellenberg et de prendre possession du château d'Yverdon, libéralement ouvert par la ville de ce nom au grand pédagogue. La noblesse d'âme de cet homme d'or respire dans ses lettres à Fellenberg et la manière dont il s'excuse d'avoir quitté Bouchsée, leur commun centre d'action. Fellenberg et Muralt, lequel travailla plus tard de nouveau avec Pestalozzi, mais qui alors était encore auprès de Fellenberg, avaient mal interprété certaines paroles de leur ami qui s'efforce d'effacer cette fâcheuse impression. « Aussi vrai que Dieu existe, » disait le digne éducateur, je vous estime et j'ai pleine confiance en vous, une confiance aussi entière qu'on puisse l'avoir en un homme.... Il est triste de passer pour un homme sans cœur et égoïste aux yeux de ceux à l'affection et à l'estime des quels on tient le plus, comme vous, Fellenberg. Mais il paraît que c'est Muralt que j'ai le plus offensé, je lui en demande pardon. Cher Muralt, je me regarderais comme un misérable, si je pouvais oublier ce que tu as fait pour moi à Berthoud, où tu m'as tiré de la peine et ôté le fardeau sous lequel je succombais. Les conséquences de tes actions sont une bénédiction pour moi. Je regarde la remise de mon établissement comme un des événements les plus heureux de ma vieillesse, bien que j'aie été longtemps avant de pouvoir me résoudre à quitter une institution qui pendant cinq ans a produit des résultats si décisifs pour la cause. Mais je sentais que la tâche était trop forte pour moi. J'ai nourri quelques temps, ô Fellenberg, la trompeuse espérance, que ton énergie, ton amour de l'ordre, ton coup-d'œil embrasseraient toutes les parties de la chose et suppléeraient à mon insuffisance. Et quand je dus renoncer à cette douce illusion, j'en fus profondément remué et c'est avec douleur que je te fis la remise de l'établissement je dois l'avouer en toute sincérité. Il faut le pardonner aux fai-blesses de mon âge. »

La lettre de Pestalozzi prend 7 pages d'impression, dont nous ne citons que quelques lignes. Elle est datée d'Yverdon, le 16

janvier, et toucha le caractère de fer de Fellenberg. Il répondit le 19 par une épître brève, il est vrai, mais plus cordiale et tendre qu'on ne l'eût attendu de lui, bien qu'on voie percer vers la fin, le naturel de l'homme du commandement : « Tout ce qui » viendra de vous à moi, sera reçu dans le sein de l'amour et » de la confiance et avec la reconnaissance qui vous est due pour » ce que vous faites dans l'intérêt de l'humanité.

» Noble Pestalozzi, c'est à toi de porter sur les fonts baptis- » maux l'enfant dont je n'ai été que l'accoucheur. La réalisation » des plus beaux rêves de ta virilité fera la joie de tes derniers » jours, à un degré dont tu n'as pas encore l'idée. Mais pour » que cela soit, nous ne devons pas employer en bavardage les » rapides moments consacrés à l'action. Je t'embrasse de tout » mon cœur. »

Du Comité de l'Exposition de Berne, nous avons reçu la communication suivante :

Exposition scolaire permanente suisse à Berne.

Une société comptant déjà 200 membres vient de fonder à Berne, avec le concours du Département de l'Instruction publique et des autorités communales, une exposition scolaire permanente. Le gouvernement a mis à sa disposition trois belles salles, bien éclairées, de l'ancien bâtiment des postes situé à la grand'rue. On a déjà pu commencer au mois de mai à recueillir les objets destinés à cette exposition et de nombreux envois d'ustensiles scolaires et de moyens d'enseignement sont arrivés de la Suisse allemande et de la Suisse romande, ainsi que de l'étranger, de sorte qu'elle en présente déjà maintenant plusieurs centaines. Du jardin d'enfants aux gymnases, tous les degrés y sont représentés par des moyens d'instruction et des objets servant à l'enseignement. Vous y voyez paisiblement rangés côté à côté les manuels de 15 cantons, bibles des enfants protestants et catholiques, livres de lecture, modèles de dessin, cahiers d'arithmétique, plus loin d'excellents instruments de physique démontrant en petit les lois qui régissent l'univers. Des rangées de tables d'école, de diverses grandeurs ainsi que de prix et de valeur excessivement différents, sont livrés à l'appréciation du public. Un grand nombre d'autres objets sont promis et arriveront sous peu. Aussi la direction a-t-elle pu décider que l'exposition scolaire permanente suisse sera ouverte au public dès le 15 octobre prochain. L'entrée est gratuite ainsi que la participation d'industriels disposés à exposer leurs produits ; seulement les envois doivent être affranchis ; ils seront retournés franco à l'expéditeur.

La direction s'offre aussi comme intermédiaire pour les commandes. Elle se permet d'attirer l'attention des industriels, surtout des mécaniciens et des menuisiers, ainsi que de tous ceux qui fabriquent des objets destinés aux écoles, dans cette occasion favorable d'écouler leurs produits. On acceptera toujours de nouveaux envois, pour autant du moins que la place le permettra, à l'adresse de M. Lüthi, directeur de l'exposition scolaire permanente suisse, à Berne.

A. D.

LES PREMIERS PAS, recueil de lectures graduées et illustrées.

M. Durand dans l'*Educateur* et M. Reitzel dans la *Semaine* ont publié des articles bibliographiques fort élogieux sur un nouveau livre de lecture en trois parties, destiné aux degrés inférieurs de l'école; les *Premiers pas*. Ce livre, en effet, remplit une lacune vivement sentie par beaucoup d'instituteurs. On ne saurait donc saluer son apparition avec assez de reconnaissance envers ces, « quelques amis de l'enfance » qui, au moment où la question d'un livre de lecture pour les jeunes enfants était agitée, ont essayé de venir au-devant des vœux de ceux qui s'occupent du premier enseignement de la lecture. En parcourant ces charmants petits livres, on sent qu'ils ont été rédigés par des amis de l'enfance, qui l'aiment, la connaissent et désirent lui être utiles ; on est convaincu que les auteurs ont réussi en grande partie à réaliser la tâche qu'ils s'étaient imposée. Tout en m'associant de grand cœur aux éloges que cette nouvelle publication a reçus de juges compétents, je voudrais cependant me permettre de faire part ici, par la même voie que MM. Durand et Reitzel, de quelques remarques qui m'ont été suggérées par les premières leçons du premier recueil du nouveau livre.

Ces leçons sont destinées aux plus jeunes élèves, à ceux qui viennent d'entrer à l'école; chacune est ornée d'une vignette appropriée au texte; elles demandent une grande activité deductive, et la méthode phonétique dont la cause est généralement gagnée maintenant, y est rigoureusement appliquée. De plus, les caractères italiques des éléments de la leçon s'y trouvent aussi pour que l'enfant apprenne, en même temps, à écrire ce qu'il lit. Ces idées sont fertiles, riches d'avenir.

Cependant mettons-nous sur le terrain de la pratique, à la place d'un instituteur à la tête d'une classe nombreuse, de cinquante enfants, par exemple⁴, renfermant plusieurs divisions, deux au moins, dont une comprenant la moitié de la classe, soit justement composée d'une vingtaine de petits enfants qui en sont au commencement du commencement et essayons de nous faire une idée des difficultés, nombreuses, disons-le d'abord, de la position. Ces élèves sont à beaucoup d'égards très différents les uns des autres, puis c'est par dizaine qu'on les compte. Comment s'y prendre pour que tous, chacun dans la mesure

⁴ L'auteur de ces lignes a enseigné pendant plusieurs années la lecture dans une classe qui a compté jusqu'à 83 élèves de 6 à 9 ans.

du possible, profitent de l'enseignement général et forment une division compacte afin que l'année suivante la promotion dans la division supérieure puisse se faire d'une manière normale. Il faut aller lentement, s'avancer par degrés très rapprochés les uns des autres, suivre attentivement la marche si lente à cet âge du développement des idées, multiplier sous des formes variées la même application du même principe, stimuler les faibles par l'exemple des plus forts, aiguillonner les paresseux, souvent revenir sur ses pas, puis, par dessus tout, s'armer d'amour et de patience.

Je me le demande, les premières leçons des Premiers pas ne sont-elles pas de trop grands pas? Je dois l'avouer, je suis parfaitement d'accord avec M. Stoll, inspecteur d'écoles à Neuchâtel, qui recommandait chaudement dans un de ses derniers rapports l'emploi du syllabaire Régimbeau, dont la dernière partie cependant, à cause de plusieurs morceaux peu appropriés à l'enfance et à nos écoles surtout, pourrait fort avantageusement être remplacé par le premier recueil des « Premiers pas, » dont on aurait modifié ou supprimé les premières leçons. Cependant, le syllabaire Régimbeau lui-même renferme un inconvénient que les auteurs des « Premiers pas » pourraient vaincre sans doute mieux que personne. Le voici ; mais en pensée soyons toujours en présence de nos enfants et de notre nombreuse classe. Nous leur avons déjà appris à rester assis, tranquilles, à être attentifs ; dès le début, on a exercé avec grand soin au moyen de petits exercices préliminaires la façon d'écrire, la tenue de la plume, etc. Nous serons tout à l'heure bien aise d'en être là. Revenons à nos leçons de lecture, les toutes premières, les *Premiers pas*. Mettrez-vous immédiatement des livres entre les mains de vos enfants? Ils ne sauraient s'en servir! Prendrez-vous un tableau de lecture! Il en faudrait un bien grand pour que tous pussent le voir de leurs places sans se gâter la vue! Placerez-vous vos enfants autour de vous, en groupes? quel remue-ménage! Du reste, le groupe formé, une foule de petits mouvements vous troubleront, l'attention de beaucoup sera troublée, même nulle, et il vous sera de plus très difficile d'avoir l'œil ouvert sur le reste de la classe. Enfin, même quand toutes ces difficultés pourraient être vaincues, vous vous trouveriez en face d'un nouvel obstacle. C'est qu'après la leçon de lecture vient la leçon d'écriture, et voilà vos élèves en face de deux sortes de caractères et de deux sortes de signes représentant le même son, la même syllabe, le même mot, la même phrase! Est-il alors étonnant que ces petits soient arrêtés et, disons-le, tourmentés, effrayés et souvent même pour longtemps? Que reste-t-il donc à faire? Prendre la craie et se servir du tableau noir. Les enfants n'apprendront alors que les caractères écrits et, comme nous l'avons dit plus haut, ils les verront souvent et dans leurs différentes applications; bien plus, ils les verront naître sous leurs yeux. Ce sera du temps gagné et du temps bien rempli. Bientôt cependant, il faudra prendre le syllabaire. Mais ici, avant qu'il en soit temps encore, les enfants se trouveront en présence de caractères imprimés, quand au contraire, le syllabaire, s'il était lithographié en partie en caractères italiques, pourrait remplacer la main du maître et le tableau noir. L'idée

que les auteurs des « Premiers pas » ont émise en intercalant des caractères italiques dans leur ouvrage, excellent à tant de titres, devrait être donc appliquée à un syllabaire, à celui de Régimbeau, qui a fait ses preuves, ou à tout autre que des personnes compétentes pourraient composer. C'est, à ma connaissance, ce qui manque encore.

Je ne puis terminer avant d'assurer les auteurs des *Premiers pas* de toute ma sympathie et sans leur demander d'achever, si du reste mes observations leur paraissent fondées, l'œuvre qu'ils ont si bien et si heureusement commencée.

H. QUAYZIN.

Rapport de gestion de la direction de l'Education du canton de Berne pour l'année 1878-1879.

L'acte le plus important de la législation scolaire pour l'année 1878-79 a été la *loi relative aux écoles d'ouvrages pour les filles*, votée par le Grand Conseil et acceptée par le peuple à la majorité de 22,866 voix contre 17,503. Un nouveau règlement a été introduit pour les examens de maturité dans les sections réales, et c'est en vertu de ce règlement qu'une commission unique a fonctionné à Berne, Porrentruy et Berthoud.

La Direction de l'Instruction publique, confiée depuis le renouvellement des autorités à l'honorable M. Bitzius, a envoyé son contingent à l'Exposition de Paris et y a obtenu deux médailles d'argent. L'exposition scolaire permanente, fondée à Berne, a été favorisée des objets exposés à l'exposition des bords de la Seine. Une exposition de dessin des écoles moyennes, organisée à Thoune, a très bien réussi. Un cours de dessin technique a été suivi par quarante instituteurs. Des prix ont été décernés. Un manuel pour l'enseignement du dessin technique a été confié à deux des lauréats, MM. Benteli et Scheuner.

Il a été accordé 41 diplômes aux instituteurs secondaires et 9 diplômes aux institutrices ; 22 aspirants ont échoué.

Plusieurs ouvrages ont été déclarés obligatoires. Ce sont un livre de lecture d'Edinger pour l'enseignement moyen et une petite carte du canton de Berne d'après celle de Gerster.

Enseignement primaire. M. Niggeler, inspecteur des écoles secondaires pour la gymnastique, a été chargé de cette inspection dans les écoles primaires, normales et cantonales. Dans un grand canton comme Berne, une inspection de ce genre était nécessaire. M. Niggeler a organisé des conférences dans les districts.

Il y a des pensions dans le canton de Berne pour les instituteurs ; mais elles sont minimes, la direction ne disposant que de 30,000 francs pour cet objet. Ce chiffre a été dépassé de 15,000 fr. 30,000 ont été alloués aux communes pour construction de maisons d'école.

Il n'y a que cinq classes (écoles) sans maîtres dans les 31 districts dont se compose le canton de Berne et dont 7 sont français de langue ou *mixtes*, comme Biel et Neuveville.

A la fin de 1877, la statistique du personnel enseignant primaire présente un effectif de 1804 membres, et, en 1879, il s'élève à 1819. Sur ce nombre, il n'y a que 42 instituteurs non diplômés et 19 institutrices qui

soient dans le même cas. Au 31 mars, il y avait 46,498 élèves dans les écoles primaires du canton. Les absences sont assez nombreuses ; il y a eu 6000 absences punissables.

Espérons que sur ce point les autorités bernoises en général n'imiteront pas ce qui s'est fait dans une localité du Jura, et sauront concilier l'humanité avec l'obligation. *(A suivre.)* A. D.

CORRESPONDANCE

Des bords de la Glâne, du 23 octobre 1879.

Monsieur le rédacteur,

La direction de l'Instruction publique ou le gouvernement de Fribourg, car c'est tout un, vient d'inaugurer au sujet du corps enseignant une ère nouvelle qui mérite d'être signalée ; quand je dis nouvelle, je me trompe. Il y a déjà quelques années que l'on remarque la tendance à remplacer les régents dans les écoles mixtes par des institutrices congréganistes ou laïques. Mais ce fait ne nous avait pas autant frappé que dernièrement en lisant le N° 42 de la *Feuille officielle* (que je vous envoie ci-joint) pour votre édification personnelle et où vous trouverez 18 *nominations de régentes, remplaçant autant de régents dans des écoles des deux sexes.*

Le nombre des régentes a effectivement augmenté d'une manière sensible dans notre canton depuis quelques années, et on aurait eu quelque raison de s'en réjouir en pensant que c'était autant d'écoles nouvelles de filles ou des dédoublements impérieusement demandés depuis nombre d'années. Mais erreur profonde. On ne connaît pas les dédoublements dans ce canton et on voit des écoles de 80 à 100 enfants avec un seul régent et cela sous les yeux de M. le Directeur de l'Instruction publique !!!

Qu'est ce donc que cette nouvelle fournée d'institutrices dont la nomination s'étale dans le N° 42 de la *Feuille officielle*? Ce sont des remplaçantes de régents destinées à former des citoyens et à relever le canton de Fribourg?!! Nous n'avons évidemment aucun grief contre ces dames. Nous leur contestons simplement la supériorité que semble leur accorder M. Schaller dans les écoles où il y a des jeunes gens de 10 à 15 ans dont il n'est pas permis de négliger l'instruction civique et la culture intellectuelle en général.

Mais les curés préfèrent les institutrices, et MM. les inspecteurs ont des égards tout particuliers pour elles. Il y a anguille sous roche dans ces préférences ; des institutrices, on peut plus facilement passer aux religieuses.

Pour aujourd'hui je me contente de vous envoyer le fait brutal du renvoi d'une vingtaine de régents, remplacés par des régentes dans les communes suivantes : Les Friques, Montbrelloz, Dirlaret, Buhl-Oberschrot, St-Ours, Cerniat (trois régentes, dont une à titre provisoire définitif (sic) Wallenbuch, Vuissens (deux régentes), Broc, Ecublens,

Saulgy, Villaramon, Remaufens, Vallon et la Rougève. La plupart de ces dames sont nommées *à titre provisoire* pour 3 ans ! ??

Je ne mentionne pas les nominations faites dans les écoles de filles où à des degrés inférieurs comme Fribourg, Salvagny, etc., 7 en tout, figurent dans le même N° de la *Feuille officielle*.

Dans ce même précieux numéro on trouve encore les nominations de :

1. M. Vonlanthen, ex-abbé, comme inspecteur du 5^e arrondissement scolaire ;
2. M. l'abbé Mestral, directeur de l'école secondaire de Romont ;
3. M. l'abbé Gapany, curé de Vuissens, inspecteur d'école du 1^{er} arrondissement ?

C'est là ce qui s'appelle la direction laïque prévue par l'art. 27 de la Constitution fédérale ?

N. P.

BIBLIOGRAPHIE

Livre de lecture pour les écoles du premier degré des écoles primaires du Jura-Bernois. Seconde partie : Lectures ; exercices d'intuition et de langue. Bienné, librairie scolaire Jacob. 1 vol. de 126 pages, solidelement relié. Prix : 1 fr.

Le volume que nous annonçons est appelé à combler une lacune dans notre outillage scolaire, et à rendre d'excellents services aux instituteurs et aux élèves de nos classes élémentaires.

L'ouvrage est divisé en deux sections, dont la première renferme un choix fort judicieux de *descriptions* et de narrations, ainsi qu'un certain nombre de *poésies* à la portée des jeunes intelligences. Cette partie du manuel sert de base aux exercices oraux d'intuition et de langue. Dans la seconde section, on trouve une collection très variée d'exercices destinés à faire appliquer par l'élève les notions acquises dans les leçons orales. Ces exercices portent sur les choses, les animaux et les personnes, sur leurs qualités et sur leurs actions. Ils sont disposés de telle sorte qu'à la fin de la troisième année scolaire, un élève assidu doit être en état de composer et d'écrire correctement de petites descriptions et de courtes narrations.

Le *Livre de lecture pour le premier degré des écoles primaires du Jura bernois* a, sur tous les ouvrages analogues publiés jusqu'ici en français, l'avantage de renfermer la matière de tous les exercices qui servent de base à l'intuition et à l'enseignement de la langue maternelle au degré inférieur des écoles primaires : lectures, exercices d'intuition, d'orthographe, de rédaction, mémorisation même, tout s'y trouve dans de justes proportions. Il est le seul — en langue française, — qui réponde en tout point aux exigences du Plan d'enseignement pour les écoles primaire du canton de Berne.

Quand nous aurons ajouté que l'ouvrage est écrit dans un style très simple, facilement accessible aux enfants de 8 et de 9 ans ; qu'il est

semé de vignettes qui servent de point de départ pour quelques-unes des leçons ; qu'un souffle moral et généreux l'anime du premier au dernier morceau, nous en aurons certainement dit assez pour engager tous les instituteurs et toutes les commissions scolaires à l'introduire au plus tôt dans leurs classes. Il y exercera, nous en avons l'intime conviction, une salutaire et légitime influence, et contribuera à faire faire à l'enseignement de la langue dans nos écoles, des progrès universellement réclamés depuis longtemps.

SCHAFFTER.

Les unités d'Aristote avant le Cid de Corneille, par Henri Breitinger, professeur à l'Université de Zurich, 1 vol. de 74 pages. Georg, libraire-éditeur.

On connaît la fameuse règle des *Trois unités*, à laquelle a été assujettie si longtemps le théâtre en France et que bien des gens lettrés croient française d'origine. Mais, comme le prouve le littérateur zuricois, à la plume duquel nous devons la substantielle et ingénieuse dissertation que nous annonçons et qui porte un nom illustré déjà par un autre littérateur zuricois, la loi ou théorie des Trois unités a été d'abord observée en Italie. Elle a passé en Angleterre, en Espagne, comme en France. Dans ce dernier pays, Chapelain a précédé Boileau dont on connaît le précepte si souvent cité dans son *Art poétique* :

Qu'en un lieu, qu'en un jour un seul fait accompli,
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Même déjà au XVI^e siècle, l'Italie lettrée connaissait la loi de l'unité du temps et limitait à une journée le cadre d'une comédie et d'une tragédie. La scène espagnole et anglaise rompit ensuite avec cette loi conventionnelle et mesquine que la littérature de l'école romantique a secouée avec raison. Il va sans dire (qui ne le sait aujourd'hui) que la seule unité à laquelle on veuille et doive tenir est celle de l'action.

La dissertation de M. Breitinger est étudiée avec soin et fait preuve d'une véritable érudition littéraire dans les langues anciennes et modernes. Aussi son travail a-t-il été fort bien accueilli en France et a été l'objet d'éloges mérités, entre autres dans la remarquable *Revue politique et littéraire*, qui paraît chez Germer-Baillière, 108, Boulevard St-Etienne (N° 9, 1879.)

A. DAGUET.

Ouvrages de M. Armsbruster, chargé des fonctions d'Inspecteur d'Académie, à Belfort, chez Pelot.

M. Armsbruster, dont nous avons sous les yeux une série d'opuscules, parus à diverses époques, y fait de la botanique, de la géologie, du dessin à main levée, pour l'enseignement duquel il a publié une méthode. Il y a joint un rapport sur la situation de l'enseignement primaire et libre dans le territoire de Belfort, présenté au Conseil général. Il annonçait en 1875 des éléments de géographie commençant par la commune.

Système de sténographie universelle, d'après les principes de Gabelsberger, adaptés à la langue française, par Alfred Geiger. Francfort-sur-le-Mein. Bechtold, libraire, 1879.

Cette publication a été précédée d'une petite grammaire de la sténographie française, rédigée par M. Geiger, d'après les mêmes principes. La préface de cet écrit nous apprend qu'il existe en Allemagne 300 sociétés qui suivent ce système. L'écrit que nous avons sous les yeux nous paraît bien conçu et très clairement rédigé. Mais nous ne sommes pas compétent pour prononcer sur le mérite respectif des systèmes de Stolze et de Gabelsberger.

Nous avons entretenu à plusieurs reprises nos lecteurs des *ouvrages de calcul*, de M. *Pierre Ducotterd*, de Fribourg, mais sans nous étendre sur les diverses parties de l'œuvre complète de ce maître intelligent et habile.

Comme il nous revient de divers côtés que cet ouvrage n'est connu que partiellement des instituteurs, nous croyons opportun de rappeler que les cahiers de M. Ducotterd se composent de quatre parties, savoir :

- 1^o Du guide du maître, contenant l'exposé de la méthode.
- 2^o D'un recueil de problèmes pour le calcul mental.
- 3^o De 6 petits cahiers contenant un choix varié d'exercices et problèmes pour le calcul écrit.
- 4^o De 4 cahiers renfermant les réponses aux problèmes des 4 premiers cahiers ci-dessus.

Le cours est gradué comme suit :

- a) Calcul jusqu'à 10.
- b) » » 100.
- c) » » 1000.
- d) » sur les nombres en général.
- e) » sur les fractions décimales.
- f) » » ordinaires.

Chacune de ces divisions correspond à une année d'études et chaque cours comprend, avec plus de développement, celui qui le précède. Les matières sont distribuées suivant la méthode concentrique.

La méthode suivie pour l'enseignement est la méthode synthétique combinée avec la méthode inventive.

Le calcul mental accompagne toujours, en le précédent, le calcul écrit.

Le principal moyen de démonstration est l'intuition dont on doit faire un grand usage les deux premières années surtout.

Le but de l'ouvrage est, en même temps que l'étude du calcul, le développement intellectuel par l'exercice constant de l'intelligence et du jugement.

Ce livre est incontestablement, à l'heure qu'il est, le plus répandu dans la Suisse romande. Il est obligatoire dans les cantons de Fribourg et du Valais, approuvé à Neuchâtel et recommandé pour le canton de Vaud. Depuis le changement de mesures, il s'est introduit spontané-

ment dans le canton de Genève, bien que l'autorité n'ait encore pris aucune décision.

A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — L'agence suisse pour le placement des institutrices et gouvernantes a placé, la dernière année, 13 institutrices et 345 gouvernantes.

SOLEURE. — L'école cantonale a compté 141 élèves, dont 68 à l'école industrielle, 63 au Gymnase, 3 dans la Faculté de théologie et 7 au Cours préparatoires. L'école cantonale est accompagnée d'une pension alimentaire qui a été transportée au palais épiscopal vacant depuis l'expulsion de Mgr. Lachat. Il est question de la fondation d'un internat qui offrira toutes les garanties aux parents selon le *Solothurnerschulblatt* du 13 août dernier. Il paraît qu'à Soleure on a foi encore à la vie sédentaire et cloîtrée qu'on a en horreur dans d'autres cantons. Tout dépend de l'organisation. Il y a encore des représentations dramatiques et des concerts ; les voyages scolaires y sont aussi en usage. La manie des casquettes et des rubans de couleur existe à Soleure, comme dans d'autres lieux, à ce qu'il paraît, car le Conseiller d'Etat directeur de l'Instruction publique, M. Brosi, y a fait allusion dans un discours public en disant : « Faites en sorte que ces casquettes et ces rubans que vous portez » avec orgueil sur vos poitrines ne vous rappellent plus que des actions louables de votre jeunesse et ne soient jamais humectés des larmes de vos parents. »

NEUCHATEL. — Ces jours derniers (le 28 octobre) est décédé à Cornaux M. Auguste Quinche, instituteur émérite. Il avait 34 ans de bons et loyaux services et avait rempli des fonctions importantes dans la localité après sa retraite. Il était parvenu à l'âge avancé de 84 ans et laisse un fils, instituteur comme lui, chef d'institution à Cressier le Landeron.

JURA-BERNOIS. — M. Allemand, instituteur secondaire à St-Imier, notre ancien collaborateur, connu par ses publications et les services rendus à l'école, est appelé aux fonctions de maître principal ou directeur de l'école d'application (école modèle) annexée à l'école normale de Porrentruy. (*Journal le Jura de Porrentruy*).

VAUD. — Ce canton a perdu encore un des Nestors de l'éducation populaire dans la personne de M. Delafontaine, de Vevey. Nous attendons des instituteurs de la patrie des Rovéréaz, Falconet et Perdonnet, une notice sur ce digne serviteur de la cause éducative.

PRUSSE. — La police de Breslau a reçu l'ordre d'éloigner tous les enfants des cafés chantants, même quand ils sont accompagnés de personnes d'un certain âge.

HONGRIE. Werchets, ville de la Hongrie méridionale est si pauvre que depuis des mois le corps enseignant ne reçoit plus son traitement. On lui doit 13,537 florins. Il a adressé une demande au Ministre.

PARTIE PRATIQUE

UNE LEÇON DE GRAMMAIRE

De l'adjectif qualificatif. — Définition.

Résumé des leçons précédentes. — Résumons, mes enfants, ce qui a été dit sur le nom. Que chacun de vous réponde exactement et rapidement !

Le nom... Combien de sortes de noms ?... Nom commun... Nom propre... Combien de genres dans les noms ?... Un nom est masculin, quand ?... Un nom est féminin, quand ?... Combien de nombres ?... Un nom est au singulier, quand ?... Au pluriel, quand ?... Les deux formes des noms : livre, bureau, verrou, genou, animal, régal, portail, vantail ?...

Avançons et étudions ensemble une autre espèce de mot, *l'adjectif*.

Préparation de la définition. — Le Maître. — J'écris au tableau 3 noms :

La mère....., le chien....., l'herbe...., et vous allez nous dire, Louis, comment sont la personne, l'animal et la chose qu'ils représentent.

Louis. — La mère est bonne ; le chien est intelligent ; l'herbe est verte.

Le Maître. — Alors je complète, comme il suit, les trois noms que j'avais écrits :

Le mère *bonne* ; le chien *intelligent* ; l'herbe *verte*.

Les mots ajoutés, *bonne*, *intelligent*, *verte*, sont des *adjectifs qualificatifs*.

Le mot *adjectif* signifie *ajouté à*, *placé à côté de* ; le mot *qualificatif* veut dire qui exprime la *qualité*. Par le mot *qualité*, en grammaire, on désigne ce qu'est une personne, un animal ou une chose, ce qui les distingue.

Autant les êtres sont nombreux, autant sont variées les qualités, bonnes ou mauvaises, qu'ils représentent.

Définition. — L'adjectif qualificatif est un mot qui fait connaître la qualité des personnes, des animaux et des choses, c'est-à-dire qui indique comment sont les personnes, les animaux et les choses.

(Faire répéter la définition jusqu'à ce qu'elle soit bien sue).

Le Maître. — Chacun de vous va trouver un exemple de *nom qualifié*, Je dois vous dire que nous avons des adjectifs qualificatifs pour marquer la *grandeur* ou les *dimensions*, la *forme*, la *couleur*, l'*odeur*, le *goût*, le *degré de résistance*, etc.

Commencez par ceux qui expriment la *grandeur* ou les *dimensions*. Je vous écris les noms ; trouvez et épelez les adjectifs qualificatifs que j'écrirai aussitôt.

Les Elèves. — Un chemin... *long* ; un fossé... *large* ; votre bâton...

court ; trois sentiers... *étroits* ; quatre madriers... *épais* ; deux feuilles... *minces* ; vos peupliers... *hauts* ; douze puits... *profonds* ; ce mur... *bas* ; quinze loups... *monstrueux* ; un animal... *microscopique* ; un rosier... *nain* ; un sapin... *gigantesque*.

(Faire découvrir, par des questions appropriées, l'adjectif que l'on a en vue ; expliquer avec soin le sens des mots trouvés ; ne pas craindre d'indiquer l'étymologie (*micrō*, petit ; *scopes* voir, examiner) et la dérivation, (gigantesque, de *géant*).

Le Maître. — Analysez de vive voix ces noms et ces adjectifs ; je commence : le mot *chemin* est un *nom*, parce qu'il sert à nommer une chose ; il est *commun*, parce qu'il convient à tous les chemins ; il est *masculin* parce qu'on dit le bon chemin, un bon chemin ; il est au *singulier*, parce qu'il ne désigne qu'un seul chemin. — Le mot *long* est un *adjectif qualificatif*, attendu qu'il fait connaître comment est le chemin.

A vous, Emile, Charles, Guillaume, Adolphe....

• • • • •

Le Maître. — Cherchons maintenant des adjectifs qualificatifs exprimant la *forme* des personnes, des animaux et des choses. Vous saurez, mes enfants, que beaucoup d'adjectifs qualificatifs viennent des noms ; ainsi les noms *triangle*, *rectangle*, *polygone*, *hexagone*, *cercle*, *ellipse*, *prisme*, *cylindre*, *cône*, *sphère*, ont formé les adjectifs *triangulaire*, *rectangulaire*, *polygonal*, *hexagonal*, etc... Si vous savez ce que signifient les noms, vous saurez le sens des adjectifs. — Etudions d'abord la signification des noms, et, en même temps, je vous dessinerais les figures ou les formes, ou bien je vous montrerai les solides correspondants.

Un triangle est une figure plane limitée par trois côtés et qui présente trois pointes, trois angles (*tri*, trois).

Un rectangle....

J'écris au tableau des noms ; trouvez et épelez l'adjectif qualificatif exprimant la forme de chaque objet désigné :

Une ardoise... *rectangulaire* ; un tuyau... *cylindrique* ; un terrain (à trois côtés)... *triangulaire* ; un pavé... *cubique* ; une médaille... *circulaire* ; un baquet... *elliptique* ; une brique (à six côtés)... *hexagonale* ; un pain de sucre... *conique* ; un cahier... *oblong*.

Analysez, comme précédemment, les noms et les adjectifs.

Le Maître. — Pour terminer notre leçon de ce jour, nous allons étudier le second temps du verbe *saluer*, *l'imparfait*.

Je vous le récite et je l'écris en même temps au tableau noir :

IMPARFAIT.

Ce matin, quand tu es entré,

Singulier.

Pluriel.

1^{re} personne. Je saluais.

Nous saluions.

2^e » Tu saluais.

Vous saluiez.

3^e » Il ou elle saluait.

Ils ou elles saluaient.

Le Maître. — Répétez, l'un après l'autre, ce que je viens de dire.

Conjuguez au même temps les verbes *saler*, *courber*, *porter*, *dresser*, etc.

Je vous récite les terminaisons, écoutez bien ! — Je... *ais*; tu... *ais*; il ou elle... *ait*; nous... *ions*; vous... *iez*; ils ou elles... *aient*.

Dites à votre tour,... Adolphe, Sébastien, Emile....

Devoir écrit. — Préparez le présent et l'imparfait de l'indicatif des trois verbes dont j'écris au tableau le présent de l'infinitif: monter, remuer, prêter.

Transcrivez avec soin le petit morceau que j'écris au tableau noir; ensuite vous placerez sous les noms la lettre *n*, et, sous les adjectifs qualificatifs, les lettres *a*, *q*.

« Paris est une grande et belle ville ; les habitants y sont nombreux, actifs et presque toujours obligeants ; les nouvelles rues sont larges, bien pavées, bien alignées ; la plupart des quartiers possèdent des places publiques, plantées de végétaux entretenus avec un soin minutieux, c'est là que les jeunes enfants, surveillés par des mères attentives, se livrent à leurs joyeux ébats, sur les vertes pelouses ou dans les allées spacieuses ; de tous les côtés s'élèvent de magnifiques monuments, de superbes statues, d'abondantes fontaines. »

C. GEORGIN, inspecteur.

(*Revue pédagogique.*)

ARITHMÉTIQUE.

(*Examens des recrues, 1879.*)

Voici un certain nombre de questions d'arithmétique proposées aux recrues de la II^e division (septembre-octobre 1879).

Dans la règle, quatre problèmes ont été écrits sur le tableau noir. Les jeunes gens qui ont fait juste le problème I, ont obtenu la note 1; les élèves qui ont fait le problème II, la note 2, etc. Ceux qui n'ont pu faire aucun de ces problèmes, ont été rangés sous la note 5, pour le calcul écrit.

Du reste voici ce que dit le *règlement fédéral* quant au calcul :

1^o Habiléte dans les quatre règles avec nombres entiers et fractions (y compris les fractions décimales); connaissance du système métrique et solutions de problèmes y relatifs.

2^o Les quatre règles; en tout cas, connaissance de la division, le dividende et le diviseur étant des nombres de plusieurs chiffres; des fractions les plus simples.

3^o Addition et soustraction (nombres jusqu'à 100,000); division par un nombre simple.

4^o Habiléte dans l'addition et la soustraction, nombres jusqu'à 1000.

5^o Manque absolu de connaissances pour le calcul écrit; incapacité d'additionner de tête des nombres de deux chiffres.

I. Un jardin mesure 48,34 m., largeur; 75,62 m., long., à fr. 3,25 le m.? Rép.: fr. 1188,27.

Fr. 3270 pendant 1 an 6 mois à 3 $\frac{1}{2}$ %? Rép.: fr. 171,67 $\frac{1}{2}$.

Un tas de foin mesure 5,40 m., haut; 9,20 m., long.; 7,85 m., larg., à fr. 6,25 le m.³? Rép.: fr. 2437, 425.

Fr. 4565 au 5 $\frac{1}{2}$ % pendant 1 an 3 mois? Rép.: fr. 313,84.

II. $9856432,28 : 6423 = 1534,55.$

L'entretien d'un ménage coûte fr. 29,75 par semaine. Combien de semaines pourra-t-on vivre avec fr. 1457,75 ? Rép.: 37 semaines.

Fr. 7645329,82 à partager entre 4879 hommes ? Rép.: fr. 1566,98.

Une fontaine donne par heure 1327,7 litres d'eau. Combien fournira-t-elle en $3 \frac{1}{4}$ jours ? Rép.: 103560,6 litres.

III. $(6859 \times 9857 - 3648) : 9 = 7511723$, reste 8.

$(14567 \times 9762) : 8 = 1775381$, reste 6.

$(4567 \times 382) : 9 = 193843$, reste 7.

$(3689 \times 785) : 9 = 321762$, reste 7.

IV. $(382 + 74 + 9 + 786) - 783 = 468.$

$(68 + 354 + 7 + 78) - 198 = 309.$

$(564 + 82 + 9 + 649) - 728 = 576.$

$(7 + 459 + 86 + 549) - 397 = 704.$

ALGÈBRE.

(Solutions de problèmes.)

17. 17 et 9.

18. 200, 225, 240.

19. 3 k. de café, 12 k. de thé et 18 k. de laine.

20. 63 oranges.

21. 316 secondes.

22. 72 abeilles.

Reçu de bonnes solutions de M^{les} J. B. (O.) et L. (S.), de MM. Scheuermann (Safenwyl), Perret (Coffrane), Perret (Chaux-de-Fonds), Hulliger (Locle), Crottaz (Daillens), Carrard (Corcelles-le-Jorat), Bauer (Chaux-de-Fonds), Ballet (Gr.-Saconnex), Jaquet (P.-Saconnex), O. (M.), L. R. (A.).

Voici encore quelques problèmes extraits de *S. Tzaut, exercices et problèmes d'algèbre*.

23. La longueur d'un champ rectangulaire est à sa largeur comme 16 est à 11. Le voisin, pour rendre plus régulière la forme des propriétés contigües, propose de diminuer la largeur, mais d'augmenter la longueur, de manière que les nouvelles dimensions seraient dans le rapport de 17 à 10. Le champ restant rectangulaire perdrait ainsi 216 mètres carrés. Quelles sont ses dimensions ?

24. Du point d'intersection des diagonales d'un carré comme centre on décrit une circonférence passant par les milieux des segments des diagonales ; l'espace compris entre cette circonférence et les côtés du carré se trouve alors être de 971,68 centimètres carrés. Quel est le côté du carré ? ($\pi = 3,1416$.)

25. Un miroir de 84 centimètres de haut et 60 centimètres de large

doit être pourvu d'un cadre de largeur uniforme dont la surface soit égale à celle du miroir. Quelle sera la largeur du cadre ?

26. Deux réservoirs de forme cubique contiennent ensemble 1853 litres. La somme des hauteurs de ces réservoirs est 1^m,7. Quel est le côté de chacun d'eux ?

27. Une échelle dont le pied reste fixe atteint juste, d'un côté d'une rue, une fenêtre à 12 mètres du sol. Si on la fait pivoter autour de son pied pour l'appuyer contre les maisons de l'autre côté de la rue, elle y atteint une fenêtre à 9 mètres du sol. Les deux positions de l'échelle étant à angle droit l'une par rapport à l'autre, on demande quelle est la longueur de l'échelle et la largeur de la rue ?

28. Soient a , b , c les trois côtés d'un triangle et a le plus grand de tous. Déterminer la quantité x qu'il faut retrancher de chaque côté pour que le triangle dont les côtés seraient $a - x$, $b - x$, $c - x$, soit rectangle ?

Fribourg. — *Enseignement primaire* MM. Berchtold Ruef, à Galmitz (Lac) ; Alfred Vollery, à Murist ; Alexandre Joye, à Neyruz ; Jules Desisbourg, à Chatonnaye, Pierre Mossu, à Treyvaux ; Joseph Michel, au Crêt ; Frantz Ducrest, à St-Antoine ; Alfred Bochud, à Progins ; Emile Matthey, à Givisiez ; Louis Curty, à Rueyres-les-Prés ; Pierre Valléian, à Botterens ; Dominique Dessarzin, à Vuisternens-dev.-Romont ; Marcelin Bochud, à Cressier ; Félicien Ruédin, à Vauderens ; Denis Clément, à Romont ; Sulpice Roulin, à Vuisternens-en-Ogoz ; MMes Anna Brügger, à Dirloret (réf. libre) ; Sophie Genoud, à Fruence ; Thérèse Murith, aux Glânes ; Elisabeth Plancherel, à Montbrelloz ; Canisia Fuchs, à Auborenges ; Philomène Genoud, à Broc ; Anna Richoz, à Remaufens ; Caroline Maillard, à Villaranon ; Marie Dessibourg, à Vallon ; Marie Sieber, à Fribourg (réf. libre) ; Euphrosie Joye, à Montborget ; Théophila Mast, à Wallenbuch (nouv. école) ; Apollonia Scheuber, à Dirlaret ; Athonasia Hauser, à Bühl-Oberschrott ; Sophie Favre, Agapita Eisengrin et Frederica Biolley, à Cerniat ; Victorine Morard, à Vuissens ; Thécla Fischer, à Uebersdorf ; Montana Welschinger, à St-Antoine ; Marie Perroud, à Villarimboud ; Célina Nigg, à Semsales.

Enseignement secondaire. MM. l'abbé Mestral, directeur et professeur de l'école secondaire de Romont ; le vicaire Stritt, et Philippe Bœriswyl, professeurs à l'école secondaire de Guin ; Laurent Gremaud, professeur à l'école normale d'Hauterive.

Inspecteurs scolaires. M. Alfred Gapany, curé de Vuissens, inspecteur du 1^{er} arrondissement (Broye, Lac et Sarine en partie), et M. B. Vonlanthen, inspecteur du 5^e arrondissement (Glane et Sarine en partie).

Vaud. — *Enseignement primaire. Brevet de 1879.* MM. Ulysse Desponds, Chavannes-le-Veyron ; Eugène Tripod, Huémoz (remplacement temporaire) ; M^{es} Milca-Henriette Leresche, Goumoëns-la-Ville, Caroline Rochat, Morcles ; Lydie Rossat, Bois-Gentil ; Anna Jan, La Mauguettaz, Yvonand (remplacement temporaire).

Mutations. M. Georges Walther, Sévery ; Mme Vionnet née Panchaud, Allaman.

Rentrés dans l'enseignement. MM. Eugène Mégrroz, St-Prex ; Théophile Chapuis, Sépey (remplacement temporaire) ; M^{le} Adeline Mayor, Lausanne ; M^{le} Pauline Petit est transférée de Bois-Gentil à Lausanne, et M. Marc-Emilien Pahud est nommé à titre définitif régent de l'école catholique d'Etagnières. (Toutes les autres nominations sont faites à titre provisoire).

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.